

Paris, le 24 AOUT 2015

Monsieur le Sénateur,

du Jean Pueric,

Vous avez appelé mon attention sur l'effort de solidarité que la Tunisie attendait de la France et des pays membres du G7. Les membres du Partenariat de Deauville se doivent en effet d'aider la Tunisie pour qu'elle parvienne à ancrer durablement sa démocratie, prise pour cible par la barbarie terroriste.

Fort de cette conviction j'ai souhaité que le Président Béji Caïd Essebsi participe au dernier sommet du G7 à Elmau. Mon homologue tunisien a pu y exposer les attentes tunisiennes et, en concertation avec la présidence allemande, la France s'est résolument engagée dans un chantier visant à revisiter le Partenariat de Deauville.

Le Partenariat de Deauville a créé une impulsion politique et a débouché sur des initiatives concrètes. Il a été à l'origine de l'accession de la Tunisie au statut de pays d'opération de la BERD. Un fonds de transition pour l'assistance technique a été créé, capitalisé à hauteur de 213 millions d'euros, dont la Tunisie a bénéficié à hauteur de 20%. La France plaidera pour que le reliquat de ce fonds puisse bénéficier en priorité à ce pays. Enfin, la coopération sur le recouvrement des avoirs volés a été renforcée.

Depuis 2011, les engagements d'aide publique au développement à destination de la Tunisie se sont élevés à plus de 4,3 milliards de dollars. Pour autant la Tunisie fait face à un problème d'absorption de l'aide et de mise en œuvre des réformes structurelles demandées par les bailleurs de fonds. La France a renforcé son assistance technique pour aider la Tunisie à faire face à ces défis, tout en incitant les bailleurs multilatéraux à faire preuve de flexibilité dans l'appréciation de la conditionnalité de l'aide.

*Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Président du Groupe interparlementaire
France-Tunisie*

Prenant acte des évolutions du contexte régional et des difficultés du Partenariat de Deauville à produire ses effets, j'ai plaidé lors du sommet d'Elmau pour une approche renouvelée. Il convient de redonner de la densité à la gouvernance économique, en concentrant nos efforts sur un système public transparent, inclusif de la société civile, des femmes, de la jeunesse, et s'appuyant sur des institutions publiques stables. Nous devons aussi favoriser la structuration des PME et des entreprises innovantes.

J'ai décidé, à l'occasion de la visite d'Etat du président tunisien en avril dernier, la conversion de soixante millions d'euros de dette tunisienne en projet de développement en faveur d'une région défavorisée du pays. De plus, trois cent quarante-cinq millions d'euros de prêts très concessionnels de la « réserve pays émergents » (RPE) sont destinés à financer des projets d'infrastructure structurants. La Tunisie est par ailleurs le second pays d'intervention de l'Agence française de développement en volume et le premier en intervention par habitant, avec un encours d'environ un milliard d'euros.

La France est également engagée dans une coordination étroite avec les autorités tunisiennes, en lien avec nos partenaires du G7, l'Union européenne, la Belgique et l'Espagne, pour répondre le plus efficacement possible aux besoins présentés par les autorités tunisiennes en matière de sécurité, afin de faire face à la menace terroriste.

J'ai d'ailleurs, en solidarité avec le peuple tunisien, marché à Tunis contre la barbarie qui avait frappé en mars le musée du Bardo. Il s'agissait alors de ma troisième visite en Tunisie en dix-huit mois.

Soyez ainsi assuré de mon engagement entier et résolu aux côtés de la Tunisie démocratique.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma haute considération.

Bien amicalement



François HOLLANDE